

RAPPORT PRÉLIMINAIRE DE LA CAMPAGNE DE L'AUTOMNE 2010 À TELL MOHAMMED DIYAB (DJÉZIREH SYRIENNE)

Christophe NICOLLE

Institut du Proche-Orient ancien du Collège de France – CNRS (UMR 7192) - France

INTRODUCTION

Durant sa cinquième campagne, la nouvelle mission archéologique de Tell Mohammed Diyab a poursuivi son programme de recherche sur les occupations du tell dans le deuxième quart du 3^e millénaire et dans la première moitié du 2^e millénaire⁽¹⁾. Pour cette campagne, notre objectif principal était de compléter plusieurs points de la stratigraphie du site et de dégager les plans de plusieurs habitats de la première moitié du 2^e millénaire afin de documenter les évolutions des établissements qui s'y sont succédé. Dans cette perspective des fouilles ont été réalisées dans trois secteurs du chantier 1, sur le chantier 2 et sur les chantiers 6b et 6f. Nous présentons ici les résultats de nos recherches par chantier et par niveaux archéologiques (fig. 1).

LE CHANTIER 1

Sur ce chantier d'une superficie de 1600 m² anciennement fouillé jusqu'en 1996 et repris à partir de 2007, nous avons essentiellement dégagé des niveaux d'habitat des périodes khabour et mitannienne. Les secteurs concernés par notre travail sont les carrés 39/35, 39/34, 39/33, 38/35, 38/34, 38/33 répartis en trois secteurs de fouille : secteur ouest (carrés 39/36, 39/35 et 39/34) sous la responsabilité de Zélie Alchami et Ségolène Vermeulen ; secteur est (carrés, 39/34, 38/34 39/33, 38/33 et 38/32) sous la responsabilité de Emmanuel Baudoin et Romain Fougeron ; secteur sud (carrés 37/33 et 36/33) sous la responsabilité de César Watroba et Johanna Kutowsky. Les buts étaient principalement d'améliorer notre compréhension de la stratigraphie des occupations domestiques de la période Khabour (période OJ II, niveaux 1-9, 1-8, 1-7).

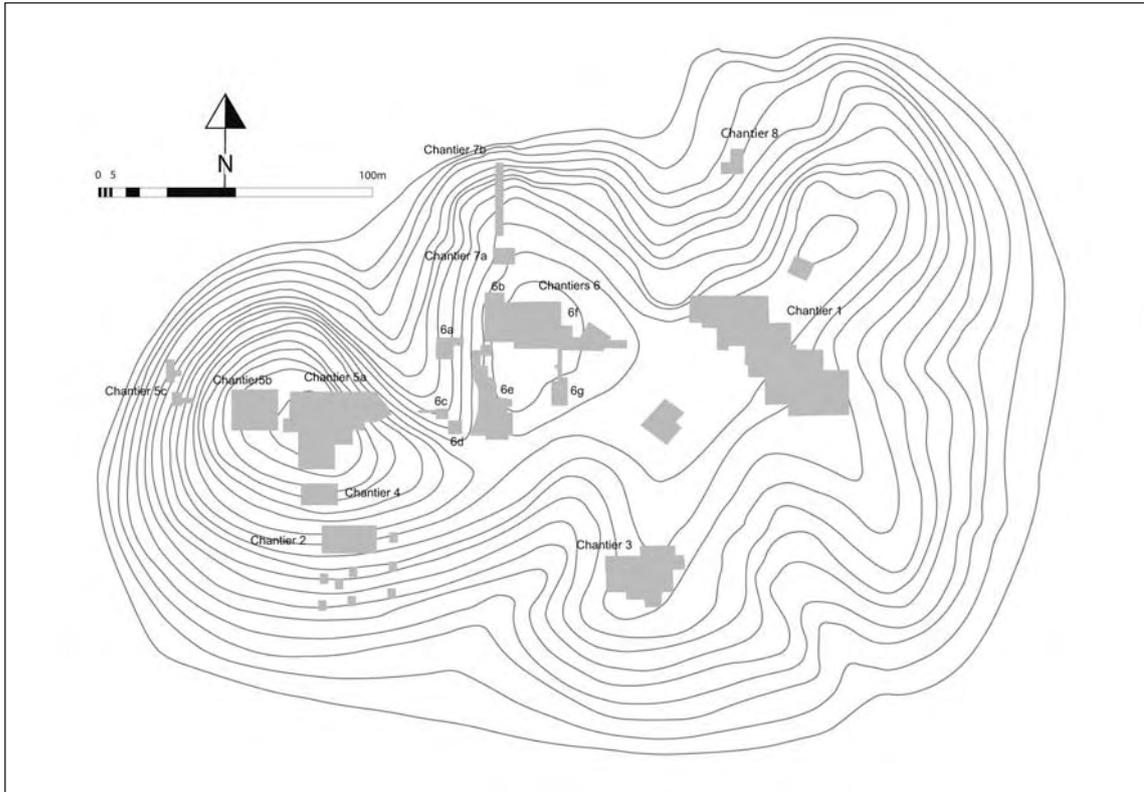


Fig. 1: Plan des chantiers de Tell Mohammed Diayb.

NIVEAU 1-9A

Le niveau d'occupation le plus ancien atteint durant cette campagne est le niveau 1-9a, première occupation de la période Khabour (= ville 1). Le niveau a été atteint dans le secteur sud du chantier à la cote de 390,78 m dans un sondage de 3 m sur 5 m. Il se compose d'un dallage de basalte mêlé de quelques briques cuites qui fonctionnent avec le mur 5868 et une structure de stockage circulaire d'un diamètre interne de 50 cm (l. 5906).

NIVEAU 1-9B

Sans qu'une phase d'abandon soit perceptible, on constate une nouvelle occupation de l'endroit à partir de la cote de base 391,10 m et la construction d'un nouveau bâtiment identifié par la pièce 5897 avec une porte large de 60 cm dotée de deux marches d'escalier en brique crue qui permettait de monter d'une quarantaine de centimètres vers l'intérieur de la pièce. Cette nouvelle occupation correspond à un changement dans l'orientation des murs qui sont dorénavant orientés nord-sud/ouest-est avec un nouvel appareil des murs composés de briques jaunes à la texture granuleuse d'un format inédit de 33 x 33 x 10 cm avec des joints noirs, le tout reposant sur une base de petites pierres de basalte.

NIVEAU 1-9C

Le niveau 1-9c correspond à un niveau de destruction marqué par un arasement des murs du niveau 1-9b et le comblement des pièces (altitude 391,53 m). On peut reconstituer différentes phases d'abandon puis de destruction. Un premier comblement intervient sous forme d'un remblai

hétérogène, compact présentant nombres inclusions de céramiques, charbons et carbonates. Cette couche 5869 d'une trentaine de cm d'épaisseur scelle les structures du niveau 1-9b. Au-dessus, on observe un ensemble de différentes couches de remplissage cendreux, charbonneux alternant entre matrice compacte et meuble, voire sableuse (couche 5712). Dans ces niveaux de destruction, on note la fréquence des remplissages successifs grâce à de nombreuses céramiques découvertes à plat même si un pendage vers l'ouest est perceptible. Si des couches de remplissage de briques crues sont ainsi perceptibles entre les altitudes 391,25 m et 391,80 m, aucune structure en élévation n'est apparue. Du point de vu du matériel, la céramique ne peut être plus homogène, nous sommes en pleine période Khabour. Les autres matériels découverts sont pour l'essentiel des fragments de fours domestiques, des foyers portatifs. Ce niveau d'abandon est d'une épaisseur qui varie entre 1 m et 1,50 m.

NIVEAU 1-8A

A la suite de l'abandon de la ville 1, de nouvelles installations prennent place au niveau 1-8a. Elles constituent la première phase de construction de la ville 2. Plusieurs murs de ce niveau ont été dégagés. Ils reprennent les mêmes orientations que les murs du niveau 1-9b, mais le module des briques change. Il passe à 38 x 15 x 10 cm avec des briques crues majoritairement grises. Par la suite ces murs seront abandonnés puis arasés pour permettre l'installation des nouvelles structures de la phase suivante 1-8b.

NIVEAU 1-8B

Pendant la deuxième phase de construction et d'utilisation de la ville 2 (niveau 1-8b), on observe la mise en place d'une nouvelle agglomération avec des bâtiments dont les murs sont fondés à une altitude moyenne de 392,30 m et dont les orientations sont similaires à celles des murs antérieurs. On retrouve le même module de briques de 38 x 38 cm ou de 38 sur 15 cm. Ce niveau avait été déjà en grande partie dégagé dans les fouilles antérieures entre 1987 et 1991, publiées en 1991. Cette année, la fouille de deux nouvelles pièces de ce niveau dans le secteur est a été achevée. Il y a la pièce 5180 (carrés 39/34 et 39/33) partiellement découverte en 2008. Il s'agit d'une pièce de plan rectangulaire (5,30 x 3,50 m) dotée de banquettes basses et d'un foyer posé contre le mur est. Le fait remarquable pour cette pièce est la découverte de deux arches en briques crues retrouvées écroulées sur place sur le sol de la pièce. L'arche la plus au sud (5772) est d'une longueur de 2 m pour une largeur de 1,16 m. Elle se compose de rangées de briques grises (36 x 36 x 9 cm) recouvertes d'un enduit (fig. 2). La deuxième arche au nord (5773), similaire à la première dans sa composition, est moins complètement conservée sur une longueur de seulement 1,25 m et une largeur de 0,68 m mais avec la même composition. On a là un nouveau témoignage qui vient compléter le dossier des modes de couverture des maisons déjà attestées sous différentes variantes à Tell Mohammed Diyab dans le chantier 1 comme dans le chantier 5b sur l'acropole. La seconde pièce dégagée (pièce 706 dans les carrés 38/35, 38/34) est de plus grandes dimensions (7,60 m sur 3 m) mais là, aucune trace de la couverture, probablement du fait des réutilisations à différents niveaux de l'endroit. Il y a effectivement plusieurs sols identifiés : 572 à 393,17 m ; 5834 à 392,74 m et 5835 à 392,68 m). On relève cependant avec le sol 5835 la présence d'un foyer dans l'angle sud-ouest et d'un puisard disposé sur la ligne axial dans la partie ouest de la pièce. Il s'agit d'un dallage de 1,60 sur 1,1 m avec en son centre une jarre sans fond d'un diamètre de 13 cm.



Fig. 2: Vue verticale de l'arche écroulée 5772, niveau 1-8b.

NIVEAU 1-8C

L'installation d'un troisième niveau (niveau 1-8c) est marquée par la construction d'une étrange structure en pisé (I.5713) découverte dans le secteur sud (fig. 3). C'est une structure en U (altitude haute : 392,39 m), longue de 5,40 m pour des retours d'environ 2,60 m, une hauteur de 1,40 m et une épaisseur de 70 cm. Elle reprend l'orientation et la forme quadrangulaire de la pièce 922 plus à l'est. Nous supposons que cette structure en pisé fonctionnait, de manière plus ou moins contemporaine avec le Bâtiment 3. Dans l'espace interne de la structure 5713, on note la présence d'une autre structure en U (5739) mais en briques crues et de beaucoup plus petites dimensions (1,50 x 1,90 m) à une altitude de base de 392,27 m. La fonction de cette construction nous est encore inconnue pour le moment.

NIVEAU 1-8D

Une quatrième phase d'utilisation (niveau 1-8d) est apparue en cours de fouille du secteur sud, plus discrète que la précédente car nombre des structures perdurent. On note toutefois quelques modifications et une tendance à la diminution de l'espace résiduel. Ainsi, nous avons dégagé deux murs parallèles (altitudes de base : 392,29 m/392,25 m) qui partitionnent l'espace libre entre la structure 5713 et M.602. Ces murs 5776 et 5777 sont formés chacun d'une rangée de briques crues module carré (34 x 34 x 10 cm), ils fonctionnent ensemble et semblent pouvoir être interprétés eux aussi comme des éléments de structures de stockage. Un autre cas de rétrécissement de l'espace est à noter, celui de la pièce 5820. En effet le sol 5804 (altitude supérieure à 391,91 m) est percé par l'installation d'un mur de partition 1151. Qui plus est, le nouveau sol 5800 (altitude haute : 391,99m) de la pièce est surélevé de 8 cm, soit l'épaisseur d'une brique crue : or le dallage



Fig. 3: Vue verticale de la structure en pisé 5773, niveau 1-8c.

de la pièce est en briques crues. Nous pouvons supposer que suite à l'installation de M.1151, le sol de la pièce 5820 a été rehaussé. Cet état a été largement dégagé lors des fouilles de 1987 et 1988 et publié en 1991.

NIVEAU 1-7A

Ce niveau correspond à une évolution du niveau d'occupation précédent (fig. 4). Il est marqué dans le secteur sud par l'installation de la petite pièce 707 qui ouvre sur une grande cour empierrée 842 à une altitude moyenne d'utilisation de 392,70 m. Il s'agit de ce que nous appelons du « niveau des petites pièces » en partie dégagé lors des précédentes campagnes. Dans le secteur ouest, six nouveaux espaces (5692, 5465, 5617, 5629) ont été délimités. La pièce principale 5629 est de plan rectangulaire. Sa longueur reconnue est de 5,50 m pour une largeur de 2,80 m, aucun sol n'était conservé dans cette pièce. Immédiatement à l'ouest, on accède par l'intermédiaire d'une porte retrouvée bouchée à la petite pièce rectangulaire 5692 de 2,70 m de long pour 1,20 m de large sans doute voûtée, comme l'indique l'inclinaison de ses murs latéraux. L'agencement du mur du fond indique qu'il s'agissait à l'origine d'une pièce plus longue ensuite partitionnée avec la construction de ce mur.

Un niveau d'utilisation à la cote 392,48 m a été retrouvé avec un sol en terre battue dans l'épaisseur duquel un mortier en basalte était enchâssé. La grande pièce 5629 est bordée à l'est par une rangée de petites pièces. La plus à l'est, la pièce 5617 mesure 2 m sur 1,70 m. Ses murs ouest, nord et est sont mal conservés, parfois seulement au niveau de la base en pierre. M.5578 le mur sud est mieux conservé en élévation, il montre que les superstructures de la pièce étaient en briques crues. Aucune installation n'a été découverte qui permettrait d'attribuer une fonction à

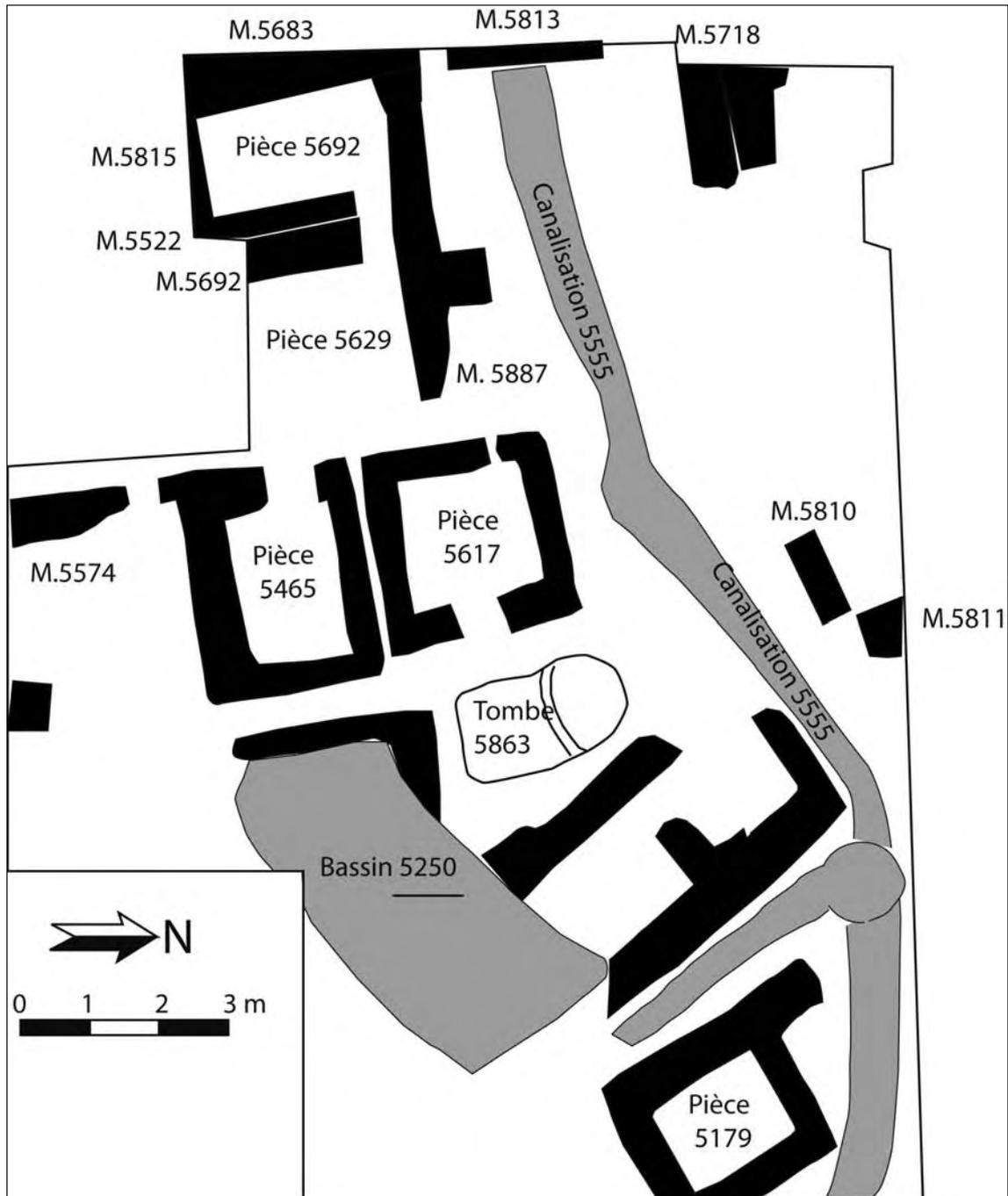


Fig. 4: Croquis du secteur ouest du chantier 1, niveau 1-7.

cet espace. La pièce 5465 est une pièce mitoyenne de dimensions similaires (1,70 m sur 2,30 m). Elle ouvre au nord par l'intermédiaire d'une porte localisée dans l'angle nord-ouest du bâtiment. La découverte de plusieurs murs en limite de fouille indique que cet ensemble de bâtiment se poursuivait plus au sud et plus au nord-ouest. Au sud, il y a notamment M.5574 qui prolonge le tracé de M.5573 avec encore une fois la présence d'une porte dans l'angle nord-ouest. Au nord-ouest, il y a M.5813, sans doute le mur arrière d'un bâtiment similaire à 5692. Plus au nord, mais toujours dans la limite ouest du chantier de fouille, les murs accolés 5718 et 5719 indiquent la présence d'au moins deux autres bâtiments qui ont été apparemment emportés dans l'érosion de la pente du tell. Notons que les murs de l'ensemble de ces bâtiments ont tous la même orientation.

Dans toute la partie nord du chantier, de l'autre côté de la canalisation du niveau suivant, aucun vestige n'a pu être identifié. Il ya là, semble-t-il, une importante couche de débris divers (5616) fortement indurée. La partie au sud de cet ensemble est occupée par une grande cour aux limites incertaines refaite plusieurs fois comme en témoignent les différences niveaux de dallages.

Dans les carrés 37/34 et 37/33 du secteur est à la jonction avec les fouilles du secteur sud, l'étude de petites pièces 705 et 707 fouillées à la fin des années 80 a été reprise. Les sols ont été dégagés et la base des murs atteinte. Il apparait que la stratigraphie est différente de celle établie en 1991. La pièce 705 est clairement antérieure à la pièce 707 contrairement à ce qui avait été écrit. Cela change beaucoup de choses dans nos interprétations, notamment pour la position stratigraphique de la grande cour empierrée 842. Par ailleurs, une étude des murs nous a permis de constater que la pièce 705 avait connu plusieurs états, notamment plusieurs tracés de son mur de limite est et que sa couverture ne se faisait pas par une voute, mais par une arche limitée à la partie est de la pièce.

NIVEAU 1-7B

Un nouveau niveau d'occupation a été identifié avec la découverte d'une nouvelle tombe voûtée dans le secteur ouest du chantier 1 dans le carré 39/35 sous le dallage 5258 de l'espace 5219 (cote 393,15 m). Les limites d'une fosse de forme quadrangulaire sont apparues dans la couche 5695 à une altitude de 392,87 m. Elle correspond au creusement et à l'installation de la tombe voûtée en briques cuites 5863 datée de la fin de la période Khabour. La fosse mesure 2,65 m pour une largeur de 1,70 m. Dans les deux tiers sud de la fosse, une tombe est construite sur une longueur de 1,80 m pour une largeur de 1 m. Le reste de la fosse constitue le puits d'accès à la tombe. Il est d'une largeur de 1,35 m pour une longueur de 0,85 m. C'est la façade de la tombe qui limite au sud ce puits d'accès. Cette façade est constituée de petits blocs de basalte disposés sur une hauteur de 1 m. La partie sommitale est constituée d'une rangée d'une assise de briques crues. Les côtés latéraux de la tombe sont constitués aussi de blocs de basalte sur une hauteur moyenne de 0,70 m. Sur ces pierres, plusieurs rangées de briques cuites en vousoir constituent la voûte de la tombe. Le mur du fond est constitué simplement d'un empilement de blocs. La clé de voûte de la tombe est à une hauteur de 85 cm du sol de la tombe constitué de briques vousoirs complètes ou fragmentaires disposées à plat à 20 cm sous le seuil en pierre de la tombe. Ainsi délimité, l'espace d'inhumation mesure 1,50 m de long pour une largeur de 95 cm. Lors de sa découverte, l'entrée de la tombe était fermée par un gros bloc de basalte disposé après une ultime inhumation. Dans l'angle nord-ouest du puits d'accès était disposé un dépôt funéraire composé de deux pots de type Khabour. Dans la tombe, la répartition des quelques restes osseux contre les parois de la tombe indique une réduction et des inhumations successives (fig. 6). La dernière de ces inhumations était celle d'un jeune enfant. Le matériel funéraire découvert se compose de neuf pots de taille variée, d'une pointe de lance en bronze, de deux petits anneaux en bronze et d'une perle en terre cuite. La position stratigraphique de la tombe complète fort utilement notre compréhension de l'occupation de ce secteur de Tell Mohammed Diyab. La fosse de la tombe est clairement scellée par un sol empierré à la cote de 393,15 m du niveau 1-7c alors que juste en dessous un sol antérieur du niveau 1-7a à la cote de 392,80 m est lui percé. L'installation de la tombe intervient donc durant la phase d'utilisation 1-7b. Cette phase d'utilisation correspond sans doute à un abandon au moins partiel de ce secteur du tell alors que jusqu'à présent, les différentes inhumations découvertes dans l'espace du chantier 1 étaient attribuées au niveau 1-6, une période d'abandon entre la période du Bronze moyen (phase OJ III) et la période mitannienne (phase MJ I).

NIVEAU 1-6

Correspondant au niveau 1-6, une tombe d'enfant a été découverte dans le carré 38/32 du secteur est. Du fait d'un contexte perturbé, l'altitude de creusement de sa fosse n'a pas été identifiée. Il s'agit d'une tombe en fosse de 1,60 m sur 1,10 m séparée en deux par une ligne de briques. A son sommet, une jarre (5890-P-2) constituait une offrande funéraire. La contenait les squelettes de deux enfants. Un corps était disposé dans la partie est de la fosse en connexion, la tête au sud, regardant vers l'ouest. Un petit pot (5892-P-1) lui était associé, posé sous sa colonne vertébrale. Le squelette d'un second enfant, inhumé antérieurement a été retrouvé contre la paroi ouest de la fosse. Il s'agit d'une réduction sans connexion anatomique. Le matériel funéraire se compose de neuf petits pots (5892-P-2 à P-10). Le matériel et le contexte stratigraphique indiquent une datation de la fin de la période Khabour pour ces deux inhumations (fin OJ II).



Fig. 5: Vue verticale de la pièce 5465, niveau 1-7a.



Fig. 6: Intérieur de la tombe 5863, niveau 1-7b.

NIVEAU 1-5

Dans le secteur ouest, le démontage des vestiges du niveau mitannien conservé entre les cotes 393,50 m et 393,30 m et découverts durant les précédentes campagnes a révélé la présence d'une longue canalisation (5555) avec une orientation et une pente ouest/nord-est. Elle rejoint à l'est par l'intermédiaire de la fosse 5248, sans doute un ancien regard, un réseau de canalisations découvert en 1997 et 2007 et qui constitue l'essentiel de l'occupation du niveau 1-5. Les parements de la canalisation sont constitués de 1 à 2 assises de blocs disposés dans une tranchée de 70 cm de large pour une profondeur moyenne de 60 cm. En quelques endroits, les dalles de couverture étaient encore en place. Le fond de la canalisation suit une très faible pente ouest-est (entre 392,40 m et 392,22 m). Cette installation a provoqué d'importantes destructions dans les niveaux antérieurs. Dans le secteur ouest du

chantier, aucune autre structure n'est associable à cette canalisation. Dans la partie nord du carré 39/35, de grandes surfaces indurées couvertes de tessons signalent des surfaces d'occupation, sans doute juste de grands espaces non construits, des aires ouvertes constituent les seuls autres vestiges d'occupation de ce niveau 1-5. D'après les cotes des sommets de conservation des vestiges du niveau immédiatement antérieur, la canalisation semble avoir été installée parmi des buttes constituées par des maisons ruinées. Dans le secteur est, un nouveau dégagement du long mur 600 attribué en 1991 au niveau 1-8 a permis d'en modifier la datation suite à la découverte d'un nouveau segment de la canalisation 676 du niveau 1-5 qui passe sous ce mur et dont le tracé se poursuit en dehors des limites de la fouille à l'est.

LE CHANTIER 2

Situé en partie sud de la butte A du tell, la fouille du chantier 2 (carrés 30/46, 30/47, 30/48, 31/46, 31/47, 31/48) placée sous la responsabilité de Matthieu Houdayer et de Pierre Broutin a repris sur une superficie de 96 m² des travaux effectués en 1991 et 1997 (fig. 7). Elle avait deux objectifs. Le premier était de vérifier le tracé du double mur en pisé découvert en 1997 et qui semblait entourer la première ville du Bronze moyen en délimitant une superficie d'environ 8 ha selon une extrapolation de son tracé sur la même courbe de niveau. Le deuxième devait permettre de préciser en étudiant les niveaux attenants la datation et le contexte d'utilisation de ce double mur.

Phase	Niveau	Nature de l'occupation	Période d'occupation
	21-	Fosses et tombes diverses	Périodes indéterminées
MD-VIIIa	22-b	Habitats avec rue	OJ II
	22-a	Habitats avec rue	
	23-b	Tombes	
	23-a	Occupations domestiques	
	24-	Enceinte double en pisé	
MD-IX	25-	Tombe isolée	OJ I
MD-X	26-	Remblaiement	EJ V/OJ I
MD-XI	27-	Traces fugaces d'occupation	EJ IV
MD-XIII	28-	Débris de la terrasse de briques crues	EJ IIIa

Tab. 1 : Stratigraphie du chantier 2.

NIVEAU 2-4

Sur des niveaux d'occupation de la fin du 3^e millénaire (niveau 2-5), on constate une opération de nivellement antérieure à la construction de l'enceinte en pisé du niveau 2-4 qui correspond à l'installation de la ville 1. Il y a notamment une couche de stabilisation (couche 5561) composée d'un limon induré gris d'une grande homogénéité. Dessus est construit le mur en pisé M.4341 avec un niveau de fonctionnement matérialisé par deux couches. La première couche (5647) se compose d'un limon très peu compact charbonneux noir hétérogène ayant pu constituer une lentille charbonneuse liée au curage d'une sole d'une structure de combustion installée à proximité.



Fig. 7: Vue générale ouest-est du chantier 2.

La seconde (couche 5642) est un limon compact et homogène gris moyen avec la présence de fragments de briques inférieurs à 5 cm. Ces niveaux de recharge de la couche 5661 sont ensuite couverts par un niveau de stabilisation : la couche 5641 composée d'un limon compact homogène gris. Cette dernière se constitue d'une assise débordante qui permet l'installation d'un second mur de pisé M.4344. Nous avons par ailleurs procédé à une extension de la fouille trois mètres plus vers l'est avec un décapage de surface de 6 m (est/ouest) sur 6,50 m (nord/sud) afin de dégager le sommet de conservation de M.4341 et d'approfondir notre connaissance du tracé du système du double mur en pisé. Fait inattendu, on constate que le mur en pisé 4341 d'une largeur moyenne de 1,20 m amorce un virage vers le nord-est. Le dégagement de la nouvelle zone permet de constater que l'avant-mur M.4344 d'une épaisseur de 1 m suit un tracé similaire 1,90 m plus au sud. Il reste donc parallèle à M.4341 mais avec une épaisseur légèrement inférieure à 1 m. Il n'a pas été retrouvé à l'est sans doute du fait de l'érosion de la pente et de son tracé en dehors de notre décapage. Plusieurs observations ont pu être faites lors de cette fouille. En premier lieu, elles concernent les deux murs de pisé qui constituaient une enceinte double. Pour une hauteur conservée d'environ 1 m, M.4341 montre une largeur conservée allant de 1,18 à 1,36 m. Il est constitué de plusieurs caissons de pisé agencé qui forme un remplissage homogène très compact. Sa longueur observée avoisine 15,69 m. Il s'oriente sur 5,90 m selon un axe nord-ouest/sud-est puis sur 6,79 m selon un axe est-ouest et sur un peu plus de 3m selon un axe nord-est-sud-ouest. M.4344, moins perceptible dans sa largeur (0,94 m à 1,40 m en moyenne) suit un axe ouest-est sur une quinzaine de mètres pour obliquer dans sa partie ouest selon une direction nord-ouest-sud-est. La concomitance des tracés indique leur utilisation connexe.

NIVEAU 2-3

Le niveau 2-4 est finalement scellé par un important niveau d'effondrement (niveau 2-3a) qui se retrouve sur l'ensemble de la zone fouillée. Il correspond à l'abandon final de la ville 1 qui a profondément impacté les structures antérieures. La structuration de l'espace disparaît, les bâtiments sont abandonnés et détruits comme en témoignent les couches 5751 et 5752 constituées

d'un limon gris peu compact hétérogène associé à des éléments de briques crues et de charbons de bois. Un niveau de scellement (couche 5750) est observé en partie sur les niveaux fouillés et dans la berme. Il semble faire suite à la destruction des bâtiments et à la déstabilisation des surfaces architecturales. Il se compose d'un limon induré homogène de couleur gris blanc. C'est durant cette période qu'il faut placer l'arasement des deux murs en pisé. Une période d'abandon semble suivre cet arasement comme on le constate avec la création de faille à partir de la surface dans M.4341. Pour une raison inconnue, les niveaux d'habitat sont déstabilisés, un effondrement du terrain semble s'être produit (niveau 2-3b).

NIVEAU 2-2

L'endroit est ensuite réaménagé lors de la construction de la deuxième ville du Bronze moyen (niveau 2-2) qui a été déjà décrit (Nicolle 2006, p. 47-48). Si M.4344 est dorénavant complètement enfoui, M.4341 joue encore un rôle dans l'aménagement de la nouvelle ville. A sa surface d'arasement sont installés la rue 1305 et son sol avec de nombreuses recharges 1285. Lors de cette réoccupation, deux bâtiments 1360 et 1359, fouillés en 1992 sont construits. Une reprise de la fouille du bâtiment nord 1359 a permis d'établir que son mur de façade 1288 sur la nouvelle rue atteint l'épaisseur conséquente de 1,40 m pour une longueur de 5,14 m. Dans le secteur de décapage à l'est, on retrouvé le tracé de la rue identifiable par l'épaisse accumulation de tessons qui oblique en direction du nord avec une forte pente sud-ouest/nord-est avec près d'un mètre de dénivelé sur une longueur de 7 m. Un mur fragmentaire (M.5848), conservé sur deux assises au maximum limite le tracé de la rue à l'est. Une structure de combustion circulaire 5842 (sans doute un four de bronzier) est la seule autre structure conservée du fait d'une importante érosion et la proximité du niveau sous la surface actuelle.

LE CHANTIER 6B

Le chantier 6b, placé sous la responsabilité de Clémence Le Meur est localisé sur la butte B dans le secteur des entrepôts en limite nord de la zone du palais. Le travail de cette année dans ce secteur avait deux objectifs. Il s'agissait de compléter le plan de la zone sud des entrepôts dans le carré 38/42 où curieusement lors des précédentes fouilles aucun mur n'avait été retrouvé de ce qui devrait être l'entrepôt A-III dans la partie sud de l'ilot A. Deuxièmement, nous voulions approfondir notre connaissance de la stratigraphie de la butte B, plus particulièrement en ce qui concerne la période de transition entre le Bronze ancien et le Bronze moyen. Les carrés 38/42, 38/43 et 39/43 étaient concernés.

NIVEAU 6B-7

Dans la fouille du chantier 6b, le niveau le plus ancien atteint cette année est dans la partie nord du chantier. Nous y avons achevé la fouille de la structure 5272 partiellement dégagée lors de la campagne de 2007 et alors considérée comme la base d'un mur d'orientation nord-sud large de 2,30 m contemporain d'après la céramique retrouvée contemporaine de la période d'Ur III de Basse Mésopotamie. Notre travail de cette année nous a permis de comprendre qu'il s'agissait en fait d'un bassin délimité par deux murets sur ses côtés est et ouest, par des carreaux de briques cuites disposés de chant sur le côté sud. Au fond du bassin sont disposés d'autres carreaux de brique cuite sur 5 rangées en largeur et au moins 7 rangées en la longueur. Ce bassin 5272 est associé au sol 5276 à l'ouest à une altitude de 394,67 m et au sol 5275 à l'est à une altitude de 394,76 m.

Un autre niveau contemporain du 3^e millénaire a été atteint au fond d'une grande fosse rectangulaire 5561 tardive dans le carré 38/41. Il y a d'une part la fondation composée de gros blocs de basalte d'un mur d'orientation nord-sud avec une épaisseur de 2,20 m (M.5769), se poursuivant au nord et au sud au-delà des limites de la fosse. L'altitude moyenne d'arasement de ce mur est à la cote 395,29 m. C'est juste au-dessus de ce mur dans une couche perturbée par le creusement de la fosse que nous avons découvert une statuette en basalte fragmentaire à une altitude de 395,45 m, une découverte exceptionnelle pour la région (fig. 8). Il s'agit de la partie supérieure d'une statuette représentant le torse et la figure d'un personnage masculin barbu.



Fig. 8: Statuette en basalte.

La partie conservée mesure 21 cm de haute pour une largeur de 14 cm et une épaisseur de 11,5 cm. Les traits du personnage barbu sont juste ébauchés. On devine une sorte de bonnet rond couvrant la tête, les yeux, le nez et la longue barbe en collier du personnage et l'amorce de ses bras se rejoignant sur sa poitrine. D'autre part, la limite ouest de la fosse 5561 coupe la moitié d'un four domestique retrouvé construit sur le sol cendreux 5768. En stratigraphie, il se place juste sous le fond de la fosse à une altitude de 395,40 m. La céramique verdâtre retrouvée est caractéristique à Tell Mohammed Diyab de la toute fin du 3^e millénaire.

NIVEAU 6B-5B

La fouille de cette année a permis de dégager quelques vestiges qui appartiennent à une période d'occupation antérieure à la construction des entrepôts qui les ont fortement détruits. Il s'agit de quelques éléments architecturaux épars comme le sol 5742 à une altitude de 396,40 m, la base en pierre du mur 5760 à une altitude de 396,41 m.

NIVEAU 6-5A

Lors du dégagement de la couche 5638, une fosse rectangulaire est apparue dans le carré 38/43. Elle crève le sol 5742 composé de tessons disposés à plat à la cote de 396,40 m. L'installation de la tombe est antérieure à la construction des entrepôts. La fosse 5761 de forme rectangulaire de 2,65 m de long pour une largeur de 1,70 m est pour moitié sous la base de M. 4869. La fosse est pleine d'une terre noire à faible granulométrie et homogène. 0,80 m plus bas à l'altitude de

395,60 m), nous avons retrouvé le squelette complet d'un ânon (fig. 9). Il était orienté nord/sud, tête au Nord regardant à l'Est (fig. 10). La poursuite de la fouille de la fosse a permis d'en atteindre le fond à une altitude de 394,50 m soit une profondeur de 1,90 m. Dans la partie sud de la fosse, le coffrage en briques crues d'une tombe (1,50 m x 2,65 m) dont la voute de couverture était partiellement conservée a été retrouvé. Dans sa partie conservée, le sommet de la voute est à une altitude de 395,38 m, soit en moyenne 20 cm sous le squelette de l'ânon. Dans la partie nord, un espace libre laissé dans la fosse a permis la construction de la tombe et l'inhumation du mort avec son matériel funéraire. Sans doute sous l'effet conjoint bien que non simultanée du dépôt de l'ânon et du remplissage de la fosse, la voute s'est effondrée. Le fait s'est sans doute produit avant la construction de M.4869. Cet effondrement a écrasé le squelette du défunt, le déformant, ainsi qu'une partie du matériel funéraire. La tombe contient un squelette humain orienté sud-nord, positionné en décubitus latéral tête regardant à l'Est. Une couche blanche répartie non uniformément sous le squelette a été observée. Il est probable qu'il y ait eu un linceul. Plusieurs offrandes sont disposées autour du mort. Une, organique consiste en une partie de squelette animal (colonne vertébrale). Elle est disposée le long de la paroi est du coffrage. Les autres sont matérielles : une coupelle en céramique (5851) beige d'un type inédit, une petite coupe en céramique fine noire située près de la main du défunt (5851- TC-3). En outre, il y a deux pointes de lance à douille repliée (5851-M-6 dans l'angle sud-ouest de la tombe et 5851- M-3 contre la limite ouest du coffrage), une hache fenestrée (5851- M-5 dans l'angle sud-ouest de la tombe), une lame de poignard (5851-M-1 placée au niveau du bassin) avec une soie dotée de 2 rivets, une spatule ? (5851-M-4 située sous le bassin), ainsi que deux bols en bronze (5851-M- 2 et 5851-M-7 placées sous les membres supérieurs dans la partie médiane du corps). La hache fenestrée est d'un type similaire à un moule découvert dans le niveau II du karum de Kültépé. Dans l'angle nord-est de la tombe, une jarre globulaire non peinte (5851-P-1) est disposée.

Huit mètres plus au sud, dans le carré 39/43, une seconde tombe que nous plaçons dans le même niveau 6b-5a est apparue dans la couche 5639 à une altitude de 395,74 m. Il s'agit d'une autre tombe à coffrage de briques crues mais moins bien conservée que la tombe du guerrier. Du fait de la pente et du mauvais état de conservation des couches archéologiques en cet endroit, l'altitude de creusement et les limites de la fosse de cette tombe n'ont pas pu être repérées. Le coffrage de la tombe mesure 1,70 m de long pour une largeur de 1,15 m. Une quinzaine de rangées de briques grises a été retrouvée disposée de chant. Elles constituent les restes de la voute effondrée de la tombe. La tombe contient les restes très fragmentaires et altérés d'un squelette dont il n'a pas été possible de reconnaître la position. Seuls les os longs des jambes permettent d'envisager un corps en position de décubitus latéral. Le fait d'avoir retrouvé une partie de la mâchoire dans la partie nord de la tombe indique une perturbation de l'espace funéraire, soit du fait d'inhumation multiple ou plus vraisemblablement du fait de l'intrusion de rongeurs et de racines de plantes. Le matériel funéraire consiste en un lot de 90 perles retrouvé au niveau de ce qui devait être le bassin du défunt. Les perles sont de différentes sortes : ovoïdes, cylindriques, en forme de fleurs, plates (rondes et carrées). Sur les os d'une des mains, on note la présence d'une jarre khabour à fond arrondie (5852-P-2) décorée de 4 bandes peintes brunes sur la partie supérieure de la panse. A sa base se trouve un petit vase khabour caréné (5852-P-3) avec un décor de bandes plastiques saillantes peintes d'un type inédit. En dehors du coffrage de la tombe, 50 cm plus au nord une grande jarre de type khabour (5852-P-1) avec un décor peint composé de six lignes brunes disposées sur le milieu de la panse était disposée, constituant le dernier élément de ce mobilier funéraire.

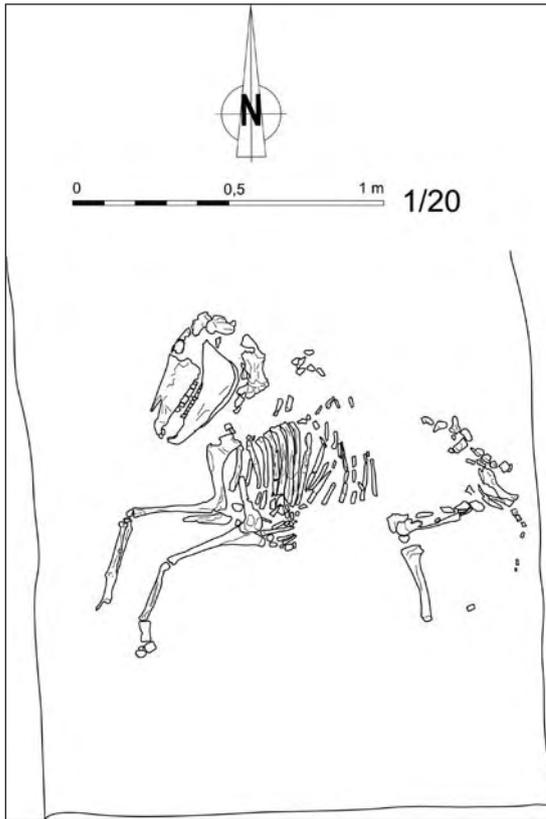


Fig. 9: Dessin du squelette de l'âne, fosse 5761, niveau 6-5a.



Fig. 10: Vue de la tombe au guerrier, niveau 6-5a.

Niveau	Nature de l'occupation	Période d'occupation
6b-1	Cimetière	Epoque actuelle
6b-2	Fosses	Indéterminée
6b-3	Nécropole	MJ I
6b-4	Entrepôts	OJ II
6b-5a	Murs épars	OJ II
6b-5b	Tombe 5851	OJ II
6b-6	Murs de pisé	OJ I
6b-7	bassin et sols	EJ IV-V

Tab. 2 : Stratigraphie du chantier 6b, état 2010.

NIVEAU 6B-2

Dans le secteur sud du chantier, nous avons procédé au démontage de la berme séparant les carrés 39/42 et 38/42 afin de dégager complètement l'extrémité ouest de l'entrepôt A-III (niveau 6b-4). L'un des premiers résultats de cette fouille dans le carré 38/42 a été de révéler la présence d'une très grande fosse coupant les extrémités est de M.4869 et M.4885, les deux murs sud de A-III. Cette fosse 5561 est de forme rectangulaire avec des angles arrondis. Elle se poursuit au-delà de la limite sud du chantier et sur quelques centimètres dans le chantier 6f mitoyen. Elle a

une longueur de 10 m pour une largeur envisagée de 3 m. Son altitude de creusement est estimée à 398 m pour un fond à une altitude de 395,50 m, soit une profondeur de 2,50 m et un volume de 75 m³. Ses parois sont parfaitement verticales et soigneusement recouvertes d'un épais enduit beige. La datation de cette fosse est malaisée à établir. Sa position stratigraphique (niveau 6b-2) et son caractère intrusif dans les niveaux du Bronze moyen font qu'elle ne peut être antérieure à la seconde moitié du 2^e millénaire. Il s'agit selon toute vraisemblance d'une structure de stockage de grains. C'est l'installation de cette fosse qui a détruit la moitié sud-est de l'entrepôt A-III.

LE CHANTIER 6F

Dans l'extrémité est du chantier 6f, un ancien sondage localisé dans le carré 38/39 avait été ouvert en 1987. Son nettoyage en 2008 a permis de révéler qu'en cet endroit du tell, la grande terrasse en briques rouges de la période Ninivite 5 (phase MD-XIII) affleurerait à une altitude moyenne de 395,45 m. Grâce à un sondage stratigraphique réalisé dans une maison du chantier 1 en 1997, nous savons que les niveaux de la première fondation identifiée de Tell Mohammed Diyab se rencontrent à une cote de 391 m sur la butte C. Cette terrasse a été retrouvée ailleurs, mais à des altitudes différentes sous les buttes A et B (cote 395,65 m). En ce qui concerne le rapport stratigraphique entre la butte B et la butte C, sur une distance est-ouest de 40 m environ, on constate une pente de plus de 11%. Il y avait donc une nécessité de comprendre pourquoi une telle déclivité et comment la transition d'une butte à l'autre s'opérait aux différentes périodes. Dans la perspective de mieux comprendre la composition stratigraphique de la pente est de la butte B, principalement entre le secteur des entrepôts (les chantiers 6) et le secteur de l'habitat (chantier 1), une extension du sondage a été réalisée en direction de l'est dans le carré 38/38 sur une longueur de 15 m et sur une largeur de 2 m.

Phase	Niveau	Nature de l'occupation	Période d'occupation
MD-I	6f-1	Cimetière	Période actuelle
MD-II	6f-2	Fosses et tombes	Période islamique
MD-VIIIb	6f-3	Nécropole	OJ III (?)
MD-VIIIa	6f-4b 6f-4a	Les entrepôts	OJ II
	6f-5	Murs en pisé	
MD-X	6f-6	Fours fin 3 ^e millénaire	EJ V
MD-XIV	6f-7	Terrasse en brique	EJ I-IIIa

Tab. 3 : Périodisation de la stratigraphie du chantier 6f, état 2010.

NIVEAU 6F-7

L'occupation la plus ancienne du chantier 6f est donc constituée par la surface de la terrasse Ninivite 5 découverte en d'autres endroits de la butte B lors de précédentes campagnes (phase MD XIII, période EJ III). Sur le transect est-ouest du chantier, l'altitude de la plus haute de la terrasse se trouve à l'ouest à une altitude de 396 m et la plus basse atteinte à ce jour, 9 m plus à l'ouest à la cote de 395,25 m. Dans l'extrémité est du sondage, la terrasse plonge de manière assez abrupte. Sur la terrasse, quelques installations ont été découvertes. Il y a le four 5475 (395,41/395,25 m)

sans doute lié à des activités de cuisson domestique et une seconde structure de combustion 5598 (395,45/395 m) de forme quadrangulaire (60 sur 160 cm). Son contour est délimité par une assise de briques rouges. Dans la structure, on note la présence d'une petite voûte effondrée dans la partie est de la structure. Il pourrait s'agir des restes effondrés de la chambre de chauffe.

NIVEAU 6F-5

Un évènement important pour la stratigraphie de l'endroit intervient à une période encore mal datée mais que nous plaçons par comparaison avec des découvertes similaires dans d'autres secteurs de la butte B et d'après le matériel céramique de la toute fin du 3^e millénaire et du tout début de la période Khabour (niveau 6f-5). Il s'agit de la construction d'un massif mur en pisé d'une largeur de 2 m avec une orientation nord-sud qui affleure quasiment sous la surface moderne du tell et qui s'enfonce dans la surface de la terrasse de la période Ninivite 5 (niveau 6f-7). Ce mur en pisé semble avoir eu autant un rôle de mur d'enceinte que de mur de terrasse.

NIVEAU 6F-4

À l'ouest de ce mur, on trouve des niveaux d'occupation de la première moitié du 2^e millénaire juste au-dessus de la terrasse Ninivite 5 et de ses installations. Deux murs accolés (M.5697 et M.5798 (395,25/394,90 m) ont été découverts selon une orientation nord/ouest-sud/est sur une longueur de 2,30 m. Chacun de ces murs est composé de deux rangées de briques en terre crue de 40 sur 40 cm. Le mur est étant antérieur au mur ouest. Un petit fragment de sol en cailloutis vient buter contre l'extrémité sud du mur à une altitude de 394,97 m. Dans un deuxième état, sur le sommet arasé du muret sur la moitié est de M.5697, le sol induré 5689 (395,18/395,05 m) est aménagé. Dans une étape suivante, M.5697 est arasé et recouvert par l'établissement d'un nouveau sol, le sol en cailloutis 5601 (395,18/395,08 m). Les limites de ce cailloutis ne correspondent à aucun vestige conservé de murs. Ce sol est partiellement recouvert au nord par la construction du mur M.5594 (395,59/395,26 m) et de son retour vers le sud. Il s'agit d'un mur d'orientation est-ouest retrouvé sur une longueur de 3,50 m. Il est composé de deux rangées de briques crues (38 x 38 cm et 17 x 38 cm) soit une épaisseur de 60 cm. Une seule assise de ce mur est conservée. Le module des briques permet d'envisager une construction de la première moitié du 2^e millénaire. Ce mur fonctionne avec le sol 5597 (395,47/395,37 m), un sol en terre grise bleuté qui remonte à la base sud de M.5594. Il est aménagé sur la couche de remblai 5600 (395,47/395,09 m), une couche de terre très compacte de teinte rosée. M.5594 et son sol 5597 constituent le dernier niveau cohérent d'occupation de l'endroit datable du 2^e millénaire avec un sommet de conservation à la cote de 395,59 m.

NIVEAU 6F-2

La strate d'occupation suivante est composée de plusieurs tombes en pierre d'époque médiévale dont le creusement perturbe largement la superficie de notre tranchée puisque cinq de ces tombes médiévales (5680, 5681, 5683, 5588, 5595 et 5536) ont été découvertes dans ce seul espace. Les tombes sont aménagées entre les altitudes de 396,26 m et 395,52 m. La fosse de ce type de tombe a habituellement une profondeur de 1 m ce qui indique une surface du tell à l'époque médiévale (13^e siècle) vers l'altitude de 397,50 m.

CONCLUSION PROVISOIRE

La mission de 2010 menée à Tell Mohammed Diyab marque l'achèvement d'un programme de fouilles engagé en 2005 avec 5 campagnes de fouilles réalisées. Les objectifs de ce programme étaient d'une part de compléter les recherches menées antérieurement sur la ville du Bronze moyen, possiblement l'ancienne Hazamhul et d'autre part d'établir la stratigraphie des occupations du 3^e millénaire.

En ce qui concerne l'occupation de la première moitié du 2^e millénaire, les résultats obtenus sont trop nombreux pour être exposés ici. Rappelons que nous avons pu déterminer depuis 2005 que ce n'est pas une, mais au moins trois villes qui se succèdent durant la période Khabour. Les derniers résultats obtenus cette année sur le chantier 1 confirment et nous documentent encore mieux sur ces différents établissements et la succession complexe de leurs nombreux différents états architecturaux. Les travaux sur le chantier 2 révèlent quant à eux le tracé d'un double mur d'enceinte en pisé qui entourait sans doute toute la butte A, c'est-à-dire l'acropole de la ville 1. Pendant la ville 2, un autre mur d'enceinte beaucoup plus haut sur le tell délimite une nouvelle acropole aux dimensions réduites. Dans le chantier 6b, nous avons pu répondre aux questions que nous nous posions sur la stratigraphie et la chronologie des entrepôts du palais du Bronze moyen. Pour la première fois, des tombes du tout début de la période Khabour ont été découvertes. Des datations C14 que nous avons prévu d'effectuer en 2011 permettront de proposer des dates pour aider à fixer le début de cette période encore incertain (entre 2100 et 1900 av. J.-C.) et de documenter la période de transition encore mal connue entre les 3^e et 2^e millénaires. Enfin sur le chantier 6f, nous avons découvert une portion d'un mur d'enceinte qui entourait l'ensemble de la zone palatiale. Le sondage réalisé à cet emplacement permet de saisir l'amplitude stratigraphique des occupations, depuis la construction de la terrasse du 3^e millénaire jusqu'aux tombes d'un cimetière médiéval du XIII^e siècle.

NOTES

(1) La mission archéologique de Tell Mohammed Diyab (Djézireh syrienne) dirigée par C. Nicolle s'est déroulée cette année du 18 septembre au 30 octobre 2010 avec une équipe de 11 archéologues et étudiants. Le représentant détaché par la Direction Générale des Antiquités et des Musées de Syrie était M. Yaham al Fakhri du musée de Raqqa, une quarantaine d'ouvriers des villages alentour ont été employés. La mission bénéficie d'un financement de la Sous-Direction de l'Archéologie et des Sciences Sociales du Ministère des Affaires Etrangères, du CNRS et de l'aide précieuse de la Direction Générale des Antiquités et des Musées de Syrie.